

Communiqué de l'action d'occupation du Pôle Emploi de Carhaix du 15 juin 2010

Lundi 14 et mardi 15 juin, une cinquantaine de personnes, membres de la Coordination des collectifs de chômeurs et précaires de Bretagne et de la CGT Pôle Emploi, sont réunis pour occuper le site de Carhaix.

Cette occupation s'inscrit dans le cadre de la grève des chômeurs qui depuis le 3 mai, partout en France, multiplie des actions dénonçant la gestion actuelle du chômage et de la précarité.

Cette action est la première coordonnée entre des salariés et des collectifs de chômeurs depuis le début de la grève des chômeurs. Elle est un premier aboutissement des gestes répétés de soutien des chômeurs aux grèves des agents du Pôle Emploi, mais aussi des messages de solidarité envoyés par les principaux syndicats de Pôle Emploi à la grève des chômeurs.

Nous avons choisi le pôle emploi de Carhaix, symbole d'une lutte (l'hôpital de Carhaix) en 2008, lutte dont l'enjeu était la défense d'un service public non soumis aux logiques de marché et réellement au service de la population.

Symbole des actuelles politiques de démantèlement du service public, Pôle Emploi se caractérise par une logique à la fois de contrôle et de rentabilité:

- logique de contrôle de chômeurs pour mesurer leur soumission aux injonctions à accepter du travail précaire, de ateliers de coaching absurdes et infantilisans, des emplois sous-payés...
- logique de rentabilité qui fait de l'institution Pôle Emploi et de ses salariés les relais de la sous-traitance et de la privatisation du service public de l'emploi vers des prestataires privés qui investissent et font du profit sur l'impasse actuelle dans laquelle se trouve la politique de l'emploi.

Il aura fallu passer à un stade plus radical qu'une simple présence dans les locaux, l'occupation prolongée et le refus de quitter les locaux, pour ouvrir un espace de rencontre à Pôle Emploi entre salariés et usagers. Cette rencontre nous la revendiquons depuis 1 mois au cours de toutes les négociations. Cette occupation nous a permis de vérifier combien nos revendications sont communes et partagées.

Voici quelques unes de ces revendications communes :

- l'arrêt des pressions faites sur les chômeurs : obligation à accepter les emplois précaires dégradants et qui amplifient les crises sociales et écologiques...
- l'arrêt des pressions faites sur les salariés : obligation de participer à l'externalisation de leur mission de service public, obligation de trouver une offre d'emploi ou de prestation au chômeur malgré l'absence de vraies solutions...
- la fin de la répression de notre mouvement, de l'intervention systématique des forces de l'ordre (comme lors de ces deux journées à Carhaix) et le retrait des plaintes qui visent à nous criminaliser.

Malgré les revendications partagées, portées par les collectifs de chômeurs et les employés de Pôle Emploi, la direction régionale n'a pas daigné nous donner un semblant de réponse si ce n'est la venue ce mardi du directeur territorial du Finistère, Mr Poulaille. Ce dernier a renvoyé tous les conseillers dans les bureaux, se chargeant maladroitement de l'accueil. Il a dès lors sciemment organisé la perturbation du service.

Il a refusé de continuer à dialoguer avec nos délégations, nous proposant de discuter dehors sur le trottoir. Et une fois de plus a fait appel aux forces de l'ordre pour nous expulser.

Par conséquent, les occupations ne peuvent que continuer.

Que vive longtemps la grève des chômeurs !

**La Coordination des collectifs de chômeurs et précaires de Bretagne,
Assemblée Générale du 15 juin 2010**

Revendications

Générales :

- Suppression du suivi obligatoire : fin des convocations et accueil physique à la demande)
- Suppression de l'ORE (Offre Raisonnée d'Emploi)
- Suppression des EMT (Évaluation en Milieu de Travail), EMTPR (Évaluation en Milieu de Travail Préalable au Recrutement), AFPR (Action de formation Préalable au Recrutement)... et toutes les évaluations bidons.
- Fins des radiations
- Maintien du chômeur dans la catégorie d'emploi de son choix
- Retrait des lampes bleues (lampes de contrôle d'authenticité des papiers)
- Suppression du 3949, rétablissement des lignes directes dans les agences
- Arrêt des pressions sur les conseillers (objectifs quantitatifs, primes au résultat, statuts précaires)
- Fin de la privatisation du service public de l'emploi et des prestations privées
- Embauche du personnel pour assurer des missions d'aide, d'accompagnement et d'indemnisation et non du flicage
- Titularisation des CDD et contrats aidés

Immédiates pour la Direction Régionale :

- Abandon de la plainte contre X déposée à la suite d'une action dans un Pôle Emploi à Rennes
- Une journée blanche dans chaque Pôle Emploi pour que chômeurs et conseillers puissent se rencontrer
- Un double accueil de Pôle Emploi et des collectifs de chômeurs dans tous les sites : une table qui nous est dédiée
- Annulation des radiations depuis le 3 mai au motif de participation à la grève des chômeurs
- Des informations claires sur le nombre de CDD et de contrats aidés par agence en Bretagne
- La liste des prestataires privés sous-traités par Pôle Emploi, leur cahier des charges et le montant des sommes folles qui leurs sont versées.
- La présence de deux agents titulaires à l'accueil : conseil et indemnisation. Et également deux agents titulaires pour réception physique sur le flux avec réception en bureau.